

les Auteurs que les Chevaliers occupoient les quatorze premiers rangs du Théâtre, il faut entendre le premier & le second étage des degrés; car le troisième étoit abandonné au peuple avec le Portique supérieur, & l'Orqueſtre étoit comme nous avons dit, réservé pour les Sénateurs & les Vestales.

Il faut néanmoins prendre garde que ces distinctions de rang ne commencerent pas en même-tems; car ce fut selon Titè Live l'an 558. que le Sénat commença à être séparé du peuple aux spectacles, & ce ne fut que l'an 685. sous le Consulat de L. Metellus & de Q. Marius que la Loi *Roscia* assigna aux Chevaliers les 14. premiers rangs du Théâtre. Ce ne fut même que sous Auguste que les femmes commencerent à être séparées des hommes & à voir le spectacle du troisième Portique.

Mais pour revenir aux degrés, la hauteur en étoit la même dans tous les Théâtres; & il paroît par ce qui nous en reste, qu'ils avoient entre 15. & 18. pouces de haut. Aussi est-ce précisément là mesure que Vitruve leur donne. Pour leur largeur elle étoit double de leur hauteur, afin qu'on y pût être assis au large & sans être incommodé par les pieds de ceux qui étoient au dessus, car on n'y avoit point pratiqué de marche-pièds.

Ainsi chaque étage de degrés avoient environ 25. pieds de large & comme les Portiques avoient précisément la même largeur, le diamètre de ce département étoit toujours de 50. 75. ou 100. pieds, & c'étoit d'où dépendoient toutes les autres dimensions du Théâtre. Car comme cette partie formoit l'enceinte de l'Orqueſtre, & que l'Orqueſtre étoit le demi diamètre de